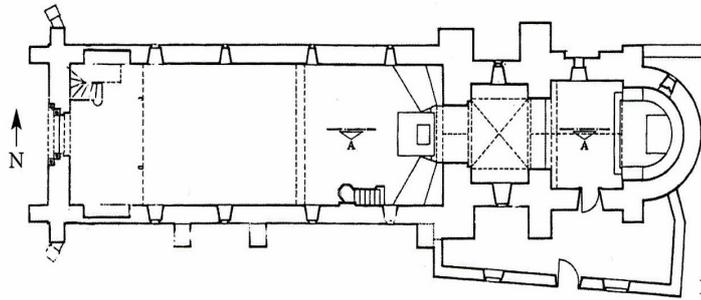


MEIGNÉ

Maine-et-Loire, canton Doué-La-Fontaine, arrondissement Saumur, 319 habitants
I.S.M.H. 1974

AUX ÉPOQUES gallo-romaine et mérovingienne, le territoire de Meigné-sous-Doué était traversé par de nombreuses voies, notamment celle reliant Thouarcé à Saumur. Meigné est une *villa* antique devenue paroisse et dont les moines de l'abbaye de Saint-Florent étaient seigneurs. Nous savons qu'en 987 sous la pression de Foulques III Nerra, ils cédèrent l'église et le moulin à Drogo, vassal du comte d'Anjou. Une bulle du pape Calixte II confirme la possession de la *capella* de Meigné aux religieux de Saint-Florent le 18 février 1122. L'église, à l'orientation traditionnelle est-ouest, est placée sous le vocable de saint Pierre, sa construction remonte pour la nef au XI^e siècle. Elle est transformée dans le courant du XII^e s. avec



Meigné (Maine-et-Loire)
Église Saint-Pierre
1. Plan (Fr. Jeanneau, ACMH, 2000)



Meigné (Maine-et-Loire)
Église Saint-Pierre
2. Vue du sud

l'adjonction de la croisée et du chœur terminé par une abside semi-circulaire, puis avec l'édification du clocher à la fin du XII^e s. ou au début du XIII^e siècle. La flèche en pierre fut reprise au XVIII^e siècle. En 1681 est construite la cure, au sud. L'église connaît un formidable renouvellement de son mobilier grâce au curé Gilles Meschin, desservant la paroisse de 1716 à 1760. Au XVIII^e s., la paroisse relevait du diocèse d'Angers, doyenné de Saumur ; la cure était à la présentation de l'abbé de Saint-Florent. De 1858 à 1861, l'architecte Charles Joly-Leterme intervient sur l'édifice, l'allongeant d'une travée, construisant alors une nouvelle façade occidentale.

L'église de petites dimensions comprend une nef unique rectangulaire bâtie probablement à la fin du XI^e s., en moellons de calcaire de petit appareil en assises régulières. Le mur gouttereau nord est percé de trois étroites fenêtres, précédées à l'ouest par une baie plus grande appartenant à l'adjonction du XIX^e siècle. À l'est du mur sud subsistent deux ouvertures murées ; ces accès condamnés suggèrent l'existence ancienne d'une chapelle latérale ; on observe des fragments d'enduit peint à décor de faux appareil rouge et de fleurettes. Primitivement la nef était charpentée ; elle est couverte par un berceau de plâtre depuis les travaux de Joly-Leterme. Le toit à deux versants est couvert en ardoise. La nef ouvre par un arc triomphal sur les travées du chœur, plus étroites que la nef et édifiées au XII^e s. en pierre de taille ; la première de ces travées est surmontée par la tour carrée du clocher. Celui-ci, au très bel appareil, est épaulé par quatre contreforts carrés massifs à gradins et à glacis.

Au-dessus d'un premier étage aveugle présentant uniquement la porte d'accès au clocher, s'élève le deuxième étage, celui de la chambre des cloches que délimitent un fort bandeau mouluré et en haut une corniche. Les quatre faces sont percées chacune de baies géminées en arc brisé ornées de hautes colonnettes à chapiteaux à crochets. Au-delà se dresse la flèche octogonale en pierre à la base cantonnée de quatre lucarnes classiques à fronton cintré.

À l'intérieur, la première travée du chœur, prenant jour au nord et au sud, reçoit une voûte en pierre sur croisées d'ogives au profil en tore. Elle communique par un arc avec la deuxième travée, également du XII^e s., couverte d'une voûte en pierre en berceau brisé, éclairée par deux baies. Le chœur s'achève par l'abside semi-circulaire.

L'église de Meigné se démarque par son mobilier en pierre sculptée, mis en valeur par l'effet de perspective dû à la succession des espaces. L'architecte René Leroy dessine l'autel majeur installé en fond d'abside et les autels latéraux de la nef disposés en léger oblique au-devant de l'arc triomphal. Le tombeau du maître-autel présente une ornementation sculptée de qualité : une corbeille flanquée par deux cornes d'abondance. Le retable, de plan concave, comporte quatre colonnes corinthiennes qui supportent une haute corniche et divisent l'élévation en trois parties ; celles de droite et de gauche accueillent les statues de saint Pierre et de saint Paul exécutées par le sculpteur flamand Mansard. De beaux trophées d'instruments liturgiques ornent les côtés de ce retable. C'est au sculpteur Claude Cordier, angevin, connu pour avoir travaillé à l'abbaye de Saint-Florent en 1727 et à celle de Saint-Nicolas d'Angers vers 1730, que l'on doit vers 1723-25 la sculpture des deux autels latéraux avec les bas-reliefs représentant le *Baptême du Christ* au sud et *l'Assomption de la Vierge* au nord. Cordier fournit également la sculpture de la chaire à prêcher ainsi que les fonts baptismaux.

Les travaux pour lesquels la Sauvegarde de l'Art français a octroyé en 2001 une subvention de 30 490 € ont porté sur la restauration d'ensemble de la tour-clocher.

P.-X. H.

Arch. Sauvegarde de l'Art français :
Fr. Jeanneau, « Étude préalable à la restauration
du clocher ».
Ministère de la Culture : dossier de protection
Monument Historique.

C. Port, *Dictionnaire historique, géographique et
biographique de Maine-et-Loire*, revu et mis à
jour par J. Levron et P. d'Herbécourt, t. II,
Angers, 1978, p. 435-436.